

## Budget de l'Etat : Marie-Christine Dalloz donne quelques clés de compréhension

La députée explique également les efforts consentis par les parlementaires de l'Assemblée nationale.

MORIQUE HERMET

Après la nomination de Marc Laffineur (le député de Morteau est élu premier vice-président de l'Assemblée nationale) au Ministère des anciens combattants, Marie-Christine Dalloz a été affectée par Christian Lacroix (président du groupe LR) à l'Assemblée nationale et Jean-François Copé (secrétaire général de l'UMP) pour le remplacer au sein de la commission des finances de l'Assemblée nationale.

« Le projet de loi de financement pour 2012 comprend deux parties, chacune à elle-même. Le premier budget adopté, il y a trois semaines, avait été amendé par les députés. Nous avons eu le budget révisé et les amendements. Et un budget qui nous avons examiné pendant trois semaines dans lequel nous avons examiné chaque mission de l'Etat : éducation, justice, culture, agriculture, immigration, sécurité intérieure, sécurité civile, anciens combattants, emploi, travail. Nous les avons étudiés un par un avec des amendements de la majorité et de l'opposition. Sont donc amendement, sur tout, ceux qui sont ajoutés à ce budget révisé. C'est-à-dire tout ce qui n'est pas dans un budget précis comme la fonction publique ou le jour de congé », poursuit Marie Dalloz en ajoutant que ce budget 2012 devra prendre en compte trois éléments « qui sont fondamentaux. A commencer par une réduction importante de notre déficit. Il faut de 50 milliards d'euros en 2012 jusqu'à 60 milliards en 2014, soit une économie de 10 milliards, avec un retour à l'équilibre en 2016 ». Le deuxième élément



Marie-Christine Dalloz est membre de la commission des finances de l'Assemblée nationale.

« ne peut couvrir la croissance que est synonyme d'emploi, de compétitivité des entreprises, de l'international et la consommation pour ne pas être en décalage. Le taux de croissance avait été défini en août à 1,75 % et devait être porté à 1,5 % dans le budget complémentaire ».

Les dépenses de l'Etat en progression ? « Tout dépend de notre modèle social. Il est essentiel que l'Etat soit toujours garant d'accompagnement pour les plus démunis. C'est pourquoi le Gouvernement a voulu

faire ce budget « équilibré » et couvrir ce qui revient à la tendance.

Cependant, plus particulièrement le budget de la Sécurité sociale, il faut être honnête à 40 milliards de déficit, il a été honnête à 10 milliards » en expliquant que de 1997 à 2002, l'ONDAM (déficit national des dépenses Financières malades) était passé à 3 %, mais était appliqué à 5,5 %. « C'est pourquoi nous avons voté à 2,25 % avec un regard un peu plus appuyé sur la lettre de la loi, le jour de congé », explique-t-elle.

Et de souligner : « Dans le projet de loi de loi de finances, via les commentaires constructifs dans le cadre des accords de branches. C'est le jour de congé l'appointement des fonctionnaires et ceux salariés de privé qui pour l'instant n'ont pas augmenté leur salaire, mais qui sont en mesure de le faire dans le privé et de 20 jours dans la fonction publique. Ce n'est pas une stigmatisation, mais c'est aussi leur contribution ».

C'est des revenus du Gouvernement jusqu'en 2016.

Pour conclure, Marie Dalloz souligne que le Président de la République et les Ministres ont appelé les citoyens à être honnêtes et à être responsables.

« Dans le même temps, il a fallu mener un travail de fond sur les dépenses de l'Etat, avec une baisse de 1 % sur tous les budgets : tout en privilégiant cependant la recherche, l'université et l'éducation qui sont des secteurs forts pour l'avenir. Ainsi, depuis 1985, c'est un budget qui les dépenses de l'Etat ont en progression "zéro" », souligne la députée en quelques mots.